

ARRETE n° 2026 - 83

**Portant modification de la composition de la Commission consultative paritaire
placée auprès du Centre de gestion de la Savoie**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU la délibération n° 21-2026 du conseil d'administration en date du 1^{er} avril 2026 relative à la désignation de nouveaux représentants des collectivités à la commission consultative paritaire,

VU l'arrêté n°2026-39 portant modification de la composition de la Commission consultative paritaire placée auprès du Centre de gestion de la Savoie,

ARRETE

Article 1^{er} :

La composition de la Commission consultative paritaire placée auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie est arrêtée comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Président : **M. Lucien SPIGARELLI**, Adjoint au Maire d'Aime-la-Plagne.

TITULAIRES

M. Arthur BOIX-NEVEU

Maire de Barberaz

Mme Béatrice SANTAIS

Maire de Montmélian

Mme Sophie PETIT-GUILLAUME

Conseillère communautaire à la
Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget
– Grand Lac

Mme Pascale OUSTRY

Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-Maurienne

M. Georges CAGNIN

Conseiller municipal de Champagnieux

M. Jean-François CLARAZ

Maire de La Table

Mme Colette PIGNIER

Adjointe au Maire de Grésy-sur-Aix

SUPPLEANTS

Mme Danièle BEAUX-SPEYSER

Maire de Drumettaz-Clarafond

Mme Chantal MARTIN

Maire de Moûtiers

M. Jean-Michel VORGER

Maire de Les Avanchers Valmorel

Mme Donatienne THOMAS

Maire de Les Belleville

M. François GAUDIN

Maire de Grésy-sur-Isère

M. Florian MAITRE

Maire de Grésy-sur-Aix

Mme Dominique CHAPUIS

Adjointe au Maire de Courchevel

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES

M. Olivier GENEVE

Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leysse (FO)

Mme Sarah BOUCHARA

Centre Communal d'Action Sociale de Cognin (FO)

Mme Muriel DARMEZIN

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Canton de la Chambre (FO)

Mme Florence REFFET

Mairie d'Argentine (FO)

Mme Christelle GERVASONI

Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise (FO)

Mme Nancy ROTA

Mairie de Saint-Pierre-d'Albigny (CGT)

Mme Fabienne PERRU

Mairie de Saint-Jean-de-Couz (CGT)

Mme Christiane GUISEPPIN

Mairie de Saint-André

SUPPLEANTS

Mme Kenza DHERBEY

Centre Communal d'Action Sociale de Barberaz (FO)

Mme Adeline LEGER

Centre Communal d'Action Sociale de Barberaz (FO)

Mme Valérie TOMMASI

Mairie de Barberaz (FO)

M. Christopher ZEROUROU

Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget – Grand Lac (FO)

M. Thibault HILAIRE

Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget – Grand Lac (FO)

M. Moussa ISSA

Syndicat Mixte Savoie Déchets (CGT)

Mme Sandrine LORENZELLI

Mairie de Dullin

M. Sébastien COTTAREL

Mairie de Brides les Bains

ARTICLE 2 :

Le Directeur du Centre de gestion de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun – Boîte Postale 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Porte-de-Savoie, le 13 avril 2026

Le Président,

François DUNAND

Publié par affichage électronique sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie (www.cdg73.fr), le :

14 AVR. 2026

